

Je suppose que l'honorable député connaît ses commettants mieux que nous, qu'il les a consultés, et, en soumettant sa motion à cette Chambre, il a satisfait à leurs désirs. Lorsqu'il retournera à Hamilton, les artisans et les ouvriers lui feront certainement une ovation pour la manière ferme, claire et décidée avec laquelle il les protège contre la politique hostile du gouvernement. Mais pendant qu'on le couronnera de lauriers, ceux qui ne jouiront pas des bénéfices de cette résolution, comme les fabricants de Montréal et des autres villes, se trouveront dans la déception.

J'ignore si l'honorable député a agi seul et de lui-même, ou s'il a écouté les avis d'autres personnes qui l'ont aidé à rédiger cette résolution. Il y a peut-être erreur, mais je dis que quiconque la lira, quiconque connaît l'effet d'une résolution, dira que si on s'était servi d'un ami du gouvernement pour rendre la protection ridicule et obtenir le plus petit nombre de votes possible, il n'aurait pu mieux réussir que par une motion de ce genre. En premier lieu, les libres échangistes lui seront tous opposés. En second lieu, l'administration se prononcera contre elle, parce qu'elle attaque sa politique; il en sera de même des partisans du ministère qui reposent en elle une confiance si illimitée qu'ils tombent dans la catégorie où l'honorable premier rangeait mes adhérents sous l'ancien ministère. Il avait l'habitude de les appeler les serviles partisans d'une administration corrompue et inhabile. Je ne doute pas que mon honorable ami, qui n'est ni inhabile ni corrompu, voie l'avantage de posséder non une majorité servile, mais une majorité confiante. Je le répète, l'honorable député d'Hamilton a donné une forme telle à sa résolution que les libres échangistes, tout le ministère et ses partisans voteront dans un sens opposé. Il doit s'attendre que tout membre de cette Chambre qui n'a pas la bonne fortune de reposer sa confiance dans mon honorable ami et dont l'opinion politique lui est opposée, sera aussi contre lui. Il s'y est si bien pris que pas un député, soit protectionniste, soit partisan de la protection de circonstance, soit libre échangiste, ne peut voter en sa faveur. Il aura certainement contre sa résolution toute

personne en faveur d'une politique de représailles vis-à-vis des Etats-Unis et tous ceux qui pensent qu'il faut rechercher une politique de conciliation, comme l'a établi l'honorable député de Norfolk-*Nord*, qui a fait sur ce sujet un habile discours. L'honorable député a si bien fait la chose, qu'excepté lui et son secondant, je ne vois pas qui pourrait l'appuyer.

Il y a un certain nombre d'années, j'avais au Parlement un mien ami qui était un homme d'un esprit très actif, et qui portait toute son attention à la législation du pays. Au commencement de chaque session, il introduisait un grand nombre de bills et il les défendait avec beaucoup d'ardeur. Il les discutait avec chaleur et d'une façon éloquente, combattant tous les obstacles; mais, se trouvait-il un député qui voulût se joindre à lui, aussitôt il retirait ses projets. Mon honorable ami, dans sa résolution, a suivi à peu près la même voie. Il nous demande sérieusement de voter pour sa résolution, et, M. l'Orateur, cette motion qui occupe tout le temps de cette Chambre a été soigneusement élaborée de manière à avoir le moins d'appui possible. Et on agit ainsi, M. l'Orateur, dans l'intérêt de ses commettants, dans l'intérêt des manufacturiers, dans l'intérêt des industries locales, dans le but de mettre fin à la vente à sacrifice et de prévenir la désastreuse concurrence des pays étrangers. Par cette résolution, on veut, M. l'Orateur, relever le pays de l'état de dépression qu'il subit et donner à l'ouvrier une entière journée de travail, tandis qu'il n'est occupé aujourd'hui que les trois quarts, la moitié et des fois pas du tout. Et c'est là l'amendement qu'il propose à l'appui d'une politique de protection.

M. l'Orateur, j'espère que cette motion sera mise de côté et traitée comme elle le mérite. Dans mon opinion, c'est une perte de temps que de discuter dans les circonstances où nous nous trouvons, la question pratique de l'augmentation des impôts, ou quelle est la meilleure manière de combler le déficit dont l'honorable ministre des Finances nous a appris l'existence, ou les meilleurs moyens de mettre fin à la dépression actuelle, de rétablir la confiance chez les manufacturiers, et de développer les industries du pays. Je dis